

JARRIE

n°111

Trimestriel • Octobre 2018

MAG

DOSSIER

Un toit pour le château de Bon Repos



P.9

CENTENAIRE

Anniversaire de l'armistice
de la 1^{re} guerre mondiale

URBANISME

P.15

Nouveaux projets de construction

SOMMAIRE

P3 ÉDITO

P4-5 **CELA S'EST PASSÉ**
La rentrée scolaire

P6-7 **SPORTS**

P8 **PORTRAITS**

P9 **CENTENAIRE**



P 10-11 **CULTURE**

**Nouveaux horaires
pour la médiathèque**



DOSSIER

P 12-13 **UN TOIT POUR
LE CHÂTEAU DE BON REPOS**

P 14 **ENFANCE**

P 15 **URBANISME**

P 16-17 **TRAVAUX**

P 18 **EN BREF**

P 18-19 **SOCIAL**
Réveillon solidaire



P20-21 **ÉCONOMIE**

P22-23
Infos pratiques et délibérations

P24 **ZOOM**

Directeur de la publication : Raphaël Guerrero - Rédaction et prises de vues : Karine Braconnier, commune de Jarrie, service communication - Réalisation : New Deal - Impression : Press Vercors, imprimé sur papier recyclé - Distribution : Mairie de Jarrie - Dépôt légal : octobre 2018 - Tirage : 2 100 exemplaires - Crédits photos : p2 Centre Socioculturel André Malraux, famille Giraudel, p4 Claudie Picot, p6 Nicolas photos, Claudie Picot, p9 Compagnie Acour, p10 Sylvie Zanier, p11 Médiathèque Yvette Virot, p12 photo ancienne issue de la collection de Marc Robert, p15 Thierry Chenu, p19 Séverine Serrano et Bernard Le Risbé, Centre Socioculturel André Malraux, p21 Lancey storage et Cani'Alpes, p24 Shutterstock.

Temps forts MUNICIPAUX

CONSEILS MUNICIPAUX

LES PROCHAINES DATES DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 15 OCTOBRE

LUNDI 10 DÉCEMBRE

Les conseils municipaux sont ouverts au public et débutent à **18h30** salle du conseil municipal.

L'ordre du jour de chaque conseil municipal est diffusé sur www.mairie-jarrie.fr

et sur la page Facebook « Ville de Jarrie ».

AUTRES RENDEZ-VOUS

**100^e ANNIVERSAIRE
DE L'ARMISTICE METTANT FIN
À LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE**

11 NOVEMBRE,

**10H15 Cérémonie au monument
aux morts des Chaberts**

**11H Cérémonie au monument
aux morts de Champ sur Drac.**

VŒUX DU MAIRE

15 JANVIER 2019, 19H

Salle Malraux

Présentation

Tou(te)s les Jarrois(es) sont les bienvenu(e)s à cette soirée ainsi que tous les commerçants, chefs d'entreprises, artisans, professions libérales, et les représentants des associations qui s'impliquent dans la vie locale. La discussion pourra ensuite se prolonger avec les élus autour d'un verre servi après les discours.

édito



Le Maire,
Raphaël GUERRERO
Vice-Président
aux finances de Grenoble-
Alpes Métropole

Chères Jarroises et chers Jarrois,

Le samedi 15 septembre 2018 à 18h00, le château de Bon Repos était en fête et j'ai eu l'immense plaisir de signer, avec Alain Robert de la Fondation du patrimoine et Josiane Bonnet la Présidente de l'Association du Château de Bon Repos, la convention de souscription permettant de lever des fonds dans la perspective de construction de la couverture sommitale. Le toit, tombé entre 1914 et 1917, une protection sommitale viendra coiffer le château presque 100 années plus tard.

Cet événement auquel près de 350 personnes ont répondu présentes était d'une intensité toute particulière et j'ai hâte de voir la réalisation des travaux dont l'objectif est unique : éviter que notre château s'écroule. L'écurie, quant à elle, sera réhabilitée afin que les différentes associations qui organisent des manifestations sur le domaine, puissent l'utiliser en toute sécurité. Enfin, la ferme doit continuer sa mue en structure agricole moderne, afin de mettre à nouveau en plantation les terres, afin de réaliser du maraîchage biologique.

Au mois de novembre, nous célébrerons, comme il se doit, le centenaire de la première guerre mondiale. Outre la cérémonie officielle du 11 novembre, nous aurons le plaisir de voir une exposition sur cette guerre et sur les poilus de Jarrie mais aussi d'assister à une com' évocation et à un spectacle théâtral qui ouvrira l'espace culturel Paul Bernard. C'est un double symbole puisque Paul Bernard aurait dû jouer dans la com' évocation.

Lorsque j'écrirai le prochain édito, nous serons déjà arrivés à la nouvelle année 2019 et j'aurais plaisir à vous inviter à la soirée des vœux du Maire. Je vous souhaite un bel automne et de belles fêtes de fin d'année qui arriveront à grands pas, soyez-en assurés.

Très chaleureusement.

UN GRAND MERCI

→ LES PARENTS DE NINON SOUHAITENT REMERCIER DE TOUT CŒUR LES PERSONNES BÉNÉVOLES QUI SE SONT ENGAGÉES DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES AUPRÈS DE LEUR FILLE NINON. GRÂCE AUX EFFORTS DE TOUS, NINON A PU INTÉGRER L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF DE LA PETITE BUTTE À ÉCHIROLLES.
UN GRAND MERCI À TOU(TE)S.



ÇA s'est passé...

L'INDE À L'HONNEUR AU TRAVERS DU REGARD DE LA PHOTOGRAPHE ANNE BIGOT

Début juillet, Anne Bigot, photographe amateur a sauté le pas en présentant une sélection de photographies qu'elle a prises lors de son expatriation en Inde dans une exposition intitulée « Intermède en couleur ».

Geneviève Balestrieri, adjointe à la culture ainsi qu'une trentaine de personnes ont profité du vernissage pour lui poser de nombreuses questions sur ses photographies.



LE CHÂTEAU DE BON REPOS, LE 14 JUILLET, LA FÊTE TOUS ENSEMBLE

Vendredi 13 juillet, par une belle fin d'après-midi, les bénévoles de l'Association de Bon Repos ont ouvert le bal de la soirée du 14 juillet en faisant visiter le château et surtout en faisant découvrir la maquette du bâtiment avec son futur toit !

Ensuite, le programme était bien connu des habitués de la fête : jeux gonflables proposés par Badaboum pour les plus petits. Coupe du monde de football oblige, l'USJC football proposait des jeux d'habileté. La soirée s'est déroulée autour d'un pique-nique sorti du panier ou acheté aux différents stands tenus par les pompiers ou l'association des Vieilles Mécaniques. Le feu d'artifice et le bal ont achevé cette belle soirée en beauté.



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE, UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

Deux lieux emblématiques de la commune ouvrent leurs portes à l'occasion des Journées du patrimoine. Il y a le musée de la chimie qui a accueilli un public toujours plus nombreux. Cette année, en plus de la visite proposée, les visiteurs ont pu participer à un atelier ludique : le musée leur a mis à disposition une douzaine de clichés différents de l'usine, mais aussi des planches thématiques de fées, plantes et autres personnages de cinéma. À chacun son inspiration pour créer son propre univers.

Et puis cette année, les Journées du patrimoine revêtaient une dimension toute particulière au château de Bon Repos où comme chaque année les visiteurs ont pu découvrir les lieux avec l'aide de l'Association du Château de Bon Repos et lors de deux soirées ont pu suivre la conférence donnée par Robert Aillaud.

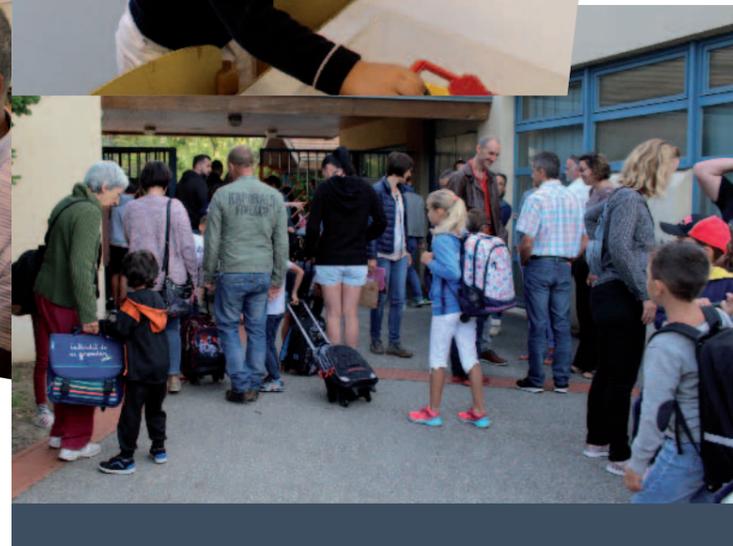
Bien évidemment le samedi soir, la convention entre la mairie, l'Association du Château de Bon Repos et la Fondation du patrimoine a été signée pour mettre en place une grande souscription pour aider à la reconstruction du toit du château (cf. article page 13).



RETOUR EN CLASSE POUR 403 ENFANTS

Les vacances finissent toujours un jour ou l'autre. Le 3 septembre dernier, ce sont 403 petit(e)s Jarrois(e)s qui ont repris le chemin de l'école dans la bonne ambiance et la joie de retrouver leur(s) enseignant(e)s.

Dans les équipes, cette année deux nouveaux enseignants François Macabiès et Élixa Schnedebecker qui enseignent respectivement en grande section de maternelle à l'école Victor Pignat et en CP/CE1 à l'école élémentaire Victor Pignat.



LE FORUM 2018 S'EST TENU À CHAMP SUR DRAC

Le 8 septembre dernier une grande partie des associations jarroises et chenillardes se sont retrouvées au gymnase de Champ sur Drac pour accueillir un public toujours aussi nombreux.

Le moment parfait pour tous de prendre contact, de trouver l'activité qui permettra de se détendre tout au long de l'année, voire de s'inscrire... histoire de démarrer l'année de la meilleure des manières.



LES ATHLÈTES DU TWIRLING BÂTON SE HISSENT AU NIVEAU DES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

LES ATHLÈTES DU CLUB DE TWIRLING BÂTON NOUS ONT HABITUÉS DEPUIS LONGTEMPS AUX PREMIÈRES PLACES DANS LES CHAMPIONNATS NATIONAUX. CETTE ANNÉE, UNE NOUVELLE ÉTAPE VIENT D'ÊTRE FRANCHIE.

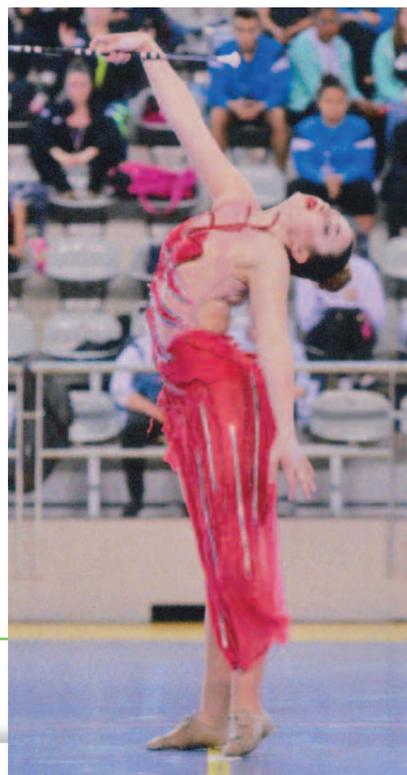
Suite à leur première place en catégorie junior, moins de 15 ans, aux Championnats de France, Clara Pardini et Andréa Giannone ont été sélectionnées par la Fédération Française de Twirling Bâton pour représenter la France à la Coupe d'Europe qui se déroulait cette année à Dublin.

«Elles ont fini deuxième en catégorie duo. De notre club, elles n'étaient pas les seules retenues pour la Coupe d'Europe. Jessica Atencia, elle aussi qualifiée, a fini au pied du podium en junior soliste» explique Rose-Marie Barreto, présidente du club.

Suite à ces nouvelles performances, la Fédération a sélectionné Andréa Giannone pour participer aux Championnats du Monde qui se déroulaient au mois d'août en Floride.

Avant le départ, c'est tout un club qui s'est mobilisé pour rendre possible cette aventure sportive «*Que ce soit pour les compétitions européennes ou internationales, la Fédération prend en charge l'athlète. Par contre, les frais de l'entraîneur ne sont subventionnés qu'à hauteur de 30%. Il nous a fallu trouver le reste des fonds et il a fallu être créatifs. Nous avons ouvert une cagnotte et vendu des objets*» explique la présidente avant de conclure «*Andréa a fini 9^e au classement final. Elle a donc fait un excellent résultat, car elle a passé le barrage des qualifications pour concourir dans le carré final, ce qui est une vraie performance pour une première participation*».

→ 1^{re} participation aux Championnats du Monde pour Andréa Giannone.



JULIEN BLANC, PORTRAIT DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'USJC RUGBY

JULIEN BLANC, LA PETITE TRENTAINE, CONNAÎT L'USJC RUGBY PAR CŒUR. ENFANT, IL A DÉBUTÉ CE SPORT EN 1989.

Depuis trois années, il s'investissait en tant qu'éducateur jeunes. «*Cela faisait deux années que Lionel Baldasso souhaitait laisser la présidence. Et pour organiser une transition en douceur, il était épaulé par un co-président Franck Lopinot*» explique Julien. Il faut dire que Lionel Baldasso était président depuis



L'USJC rugby recherche des bénévoles prêts à s'investir.

9 ans, mais au vu de la taille du club, trouver un successeur s'avère une tâche difficile. «*Quand on m'a proposé, même si je suis bénévole au club, j'ai souhaité y réfléchir*» confirme le nouveau président. Il faut dire qu'avec 300 licenciés, deux salariés à plein temps et des activités comme le rugby citoyen, devenir président du club n'est pas de tout repos.

«*J'y ai réfléchi et en accord avec ma famille, j'ai fini par accepter. Je sais tout ce qui a été construit ces dernières années. J'ai connu le club à des périodes difficiles et je sais tout le travail réalisé par Lionel Baldasso et le bureau pour redresser les effectifs de l'école de rugby, créer une équipe féminine, trouver de l'argent ou encore développer des actions de rugby citoyen, notamment en direction des personnes handicapées, ou en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Je me suis dit que pour le club et pour tout ce qui avait été fait, je ne pouvais pas dire non*» confirme Julien Blanc.

Et depuis mai dernier, le tout nouveau président a pris la direction du club en souhaitant au moins pour la première année se familiariser avec ses nouvelles fonctions et poursuivre les projets initiés par Lionel et Franck avant de proposer de nouveaux projets.



LE DISC GOLF FAIT SON ENTRÉE DANS LE PARC DU CLOS JOUVIN

CET ÉTÉ DES PANIERS ONT FAIT LEUR APPARITION DANS LE PARC DU CLOS JOUVIN.

«*Nous faisons partie du club des Monkey regroupant une centaine d'adhérents qui pratiquent le disc golf. Les règles sont les mêmes qu'au golf, le but étant d'atteindre en un minimum de lancers des cibles, appelées aussi paniers ou corbeilles. On a découvert le parc et commencé à s'y entraîner il y a un peu plus de trois ans. Nous avons tout de suite compris que c'était le lieu idéal pour créer un parcours*» explique Thomas Trappo, responsable du projet avant d'ajouter «*Il a fallu convaincre les élus en organisant des initiations dans le parc et aussi attirer les écoles de la commune*».

Finalement, le projet a pu se concrétiser cet été par l'installation de neuf paniers et une corbeille de «practice». En effet, les élus ont été convaincus de l'intérêt des Jarrois pour ce sport et ont vu la possibilité de faire venir plus de public dans le parc!



«*Nous avons fait poser un panneau présentant le parcours devant la médiathèque et qui donne les règles du jeu. Pour s'initier les gens peuvent faire le parcours "novice". Il existe aussi un parcours "confirmé" avec des distances plus longues... Ce parcours est donc accessible à tous*» confirme Thomas.



Ce sport se pratique avec un disque spécifique et le parcours est désormais référencé au niveau international.

LE PANNEAU DISPOSE AUSSI DE QR CODES QUI PERMETTENT D'AVOIR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PARCOURS.

National Tour

> LES 22 ET 23 SEPTEMBRE

Les 22 et 23 septembre derniers la dernière étape du National Tour réunissant les meilleurs joueurs français de disc golf s'est déroulée dans le parc du Clos Jouvin.

Les 72 joueurs ont pu découvrir le tout nouveau parcours installé cet été composé de neuf paniers.



Le club des Monkey organisateur de la manifestation a proposé des initiations pour le public au disc golf. Le parcours a été officiellement inauguré par le maire de Jarrie, Raphaël Guerrero le samedi 22 septembre en présence de joueurs et des représentants du club des Monkey et d'Ivan Delaître, adjoint au sport.

Nicolas Fileccia

> NOUVEL INSTRUCTEUR DU SERVICE URBANISME

NICOLAS FILECCIA, PAS ENCORE TRENTENAIRE, VIENT D'INTÉGRER LE SERVICE URBANISME EN JUILLET DERNIER.

Il complète l'équipe déjà en place en tant qu'agent instructeur. Ce juriste de formation spécialisé dans le droit public et l'aménagement du territoire a la charge de l'instruction des demandes d'urbanisme.

Il est l'interlocuteur de tous les professionnels ou particuliers qui ont un projet de construction ou de rénovation à Jarrie.

Annick Bouleznakher, qui dirige le service, se concentrera plus sur les gros dossiers de fond comme les dossiers d'aménagement, l'achat du foncier mais aussi viendra compléter le travail de Nicolas.

Ce dernier sera présent en mairie le mercredi, jeudi et vendredi. En effet

la commune a mutualisé l'ouverture du poste d'agent instructeur avec la commune de Champagnier où Nicolas Fileccia travaillera 40% de son temps. Les élus ont souhaité ne plus avoir recours au service métropolitain du droit du sol dont les prestations étaient payantes pour les communes.

L'économie ainsi réalisée permettra de financer le poste créé. Par ailleurs, les élus ont souhaité créer ce poste, afin de permettre aux habitants de disposer d'une relation de proximité avec la personne responsable de l'instruction de leur permis de construire, car ils trouvaient que le service devenu métropolitain était trop éloigné des Jarrois(e)s.



Hugo Legris

> EN CHARGE DU SERVICE CULTUREL

HUGO LEGRIS N'EST PLUS UN INCONNU POUR LES ACTEURS CULTURELS LOCAUX, PUISQU'IL A DÉBUTÉ EN AVRIL DERNIER EN REMPLACEMENT DE RACHEL SANCHEZ.

Ce trentenaire diplômé d'un Master d'administration et de gestion des entreprises appliqué à la culture dispose d'une solide expérience dans ce secteur. Hugo a travaillé successivement pour une entreprise de production musicale, dans le domaine de l'événementiel culturel et gastronomique ou encore comme attaché administratif dans une compagnie de théâtre.

À ce jour, il occupe un poste à mi-temps à la mairie et gère sa propre société d'événementiel. « Ce poste m'intéressait tout particulièrement, car je savais que la commune avait plusieurs gros projets dans le domaine culturel : le château de Bon Repos, la création de l'espace culturel Paul Bernard... J'avais aussi très envie de travailler en équipe et d'avoir une première expérience au sein d'une collectivité » explique Hugo Legris.

Ce dernier aura en charge tous les dossiers en lien avec les affaires culturelles : demande de subventions, conventionnement avec les associations. Il gère l'espace d'exposition de

la mairie, les événements qui se déroulent sur le domaine de Bon Repos, au sein de l'espace culturel Paul Bernard. Et bien sûr collabore à la préparation des projets culturels portés par la commission culturelle.



1918 UNE COM' ÉVOCATION SUR LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Samedi
10 novembre
18H

PIERRE-JEAN VALENTIN EST UN PASSIONNÉ D'HISTOIRE À TEL POINT QU'IL L'ENSEIGNE DURANT 37 ANS.

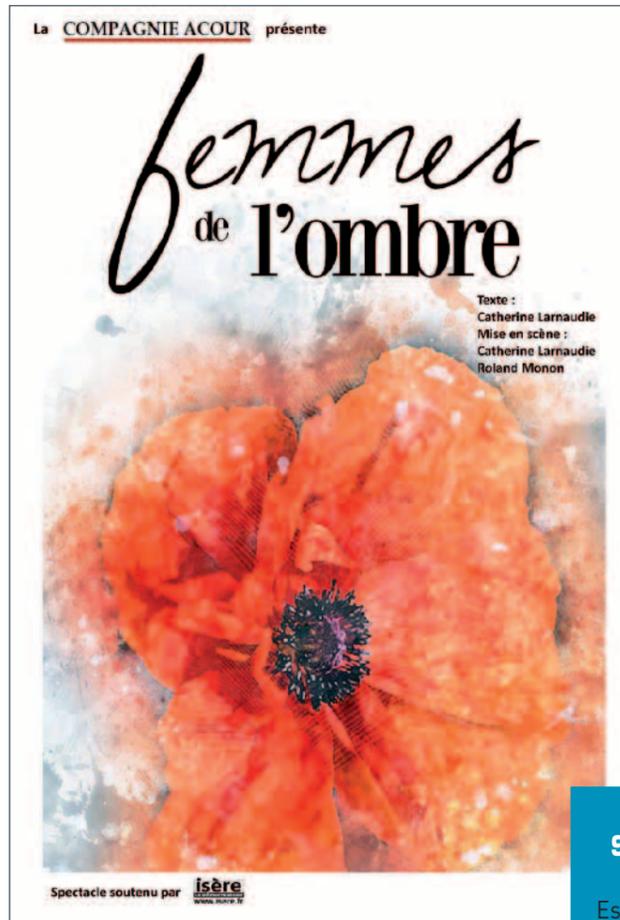
À la retraite, toujours passionné, il continue à transmettre les grands récits historiques par le biais de lectures mises en scène par des comédiens. « J'ai créé le projet des Com' évocation, il y a quelques années et les commémorations du 100^e anniversaire de la première guerre mondiale étaient une occasion à ne pas manquer » explique Pierre-Jean.

À chaque année sa Com' évocation : 1914 la bataille de la Marne, 15 les soldats dans les tranchées... et pour finir en beauté l'armistice cette année. Après avoir englouti une quinzaine de livres, Pierre-Jean a rédigé un premier texte et avec ses partenaires que sont Roland Monon et Pierre Coing-Boyat, ils ont retravaillé le projet initial pour pouvoir présenter un texte théâtralisé le 10 novembre prochain. « Malgré le départ de Paul Bernard qui jouait toujours dans nos Com' évocation, nous souhaitons poursuivre ces représentations et ce sera un joli symbole de faire cette dernière création dans l'espace culturel qui porte son nom » conclut l'historien.

POILUS DAUPHINOIS CONFÉRENCE ET EXPOSITION

À l'occasion du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale, la mairie de Jarrie va accueillir une exposition sur la Grande Guerre et les poilus qui se sont battus dans les tranchées.

En complément de cette exposition, le capitaine Picard animera une conférence « Les Alpains du 140^e ». Il se propose de retracer l'histoire de ce régiment qui était établi à Grenoble et des hommes qui le composaient au début du XX^e siècle le **VENDREDI 16 NOVEMBRE À 18H30, ESPACE CULTUREL PAUL BERNARD.**



Vendredi
9 novembre
20H
Espace culturel
Paul Bernard

« FEMMES DE L'OMBRE »

UN PREMIER SPECTACLE JOUÉ AU SEIN DU NOUVEL ESPACE CULTUREL PAUL BERNARD

On fête cette année le centième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale. C'est durant cette période de la Grande Guerre que

Roland Monon et Catherine Larnaudie, co-fondateurs de la Compagnie Acour ont décidé de planter leur décor pour leur nouvelle création.

Leur nouvelle pièce, qui a nécessité plus de huit mois de recherche et d'écriture à Catherine,

se focalise sur les femmes de ces soldats qui durant toute la guerre ont tenu les fermes, les ateliers, les commerces et pris la place de leur mari dans les usines et ainsi fait leur part durant cette terrible épreuve.

« Femmes de l'ombre » traite au travers des yeux de ces femmes de leur ressenti sur les événements, la fin de la guerre, l'armistice, le deuil ou encore leur émancipation éphémère.

« Nous souhaitons au travers de cette création, accomplir également un devoir de mémoire de manière inattendue, là où les femmes ont été oubliées, à travers les arts de la scène. Investir la scène pour réinvestir l'histoire » confirme Roland Monon et Catherine Larnaudie. « Femmes de l'ombre » sera joué à 7 reprises dans la région et surtout il sera le premier spectacle accueilli dans le nouvel espace culturel Paul Bernard le vendredi 9 novembre à 20h.

À NOTER

Sur scène se produisent 5 actrices jarroises sur les 10 comédiennes et un musicien

FRÉQUENTATION AU TOP CET ÉTÉ AU MUSÉE

CET ÉTÉ LE MUSÉE A PROPOSÉ TOUTE UNE PROGRAMMATION D'ANIMATIONS POUR LES ESTIVANTS. ET C'EST LE CARTON PLEIN AU NIVEAU DES ENTRÉES!

«Nous avons programmé une visite théâtralisée du musée qui a attiré une trentaine de personnes. La visite plaît énormément, car elle est ponctuée de surprises avec des acteurs qui surgissent et viennent narrer l'histoire de grands chimistes» explique Caroline Guérin, conservatrice du musée.

Mais ce qui a attiré le plus de visiteurs ce sont deux autres animations : le jeu de piste «Trésors de matières» et les «balades en famille». «Cet été nous avons été bien au-delà des chiffres de

fréquentation de 2017 pour la même période : 290 entrées en juin contre 90 en 2017, plus de 200 entrées en juillet contre 108 en 2017 et plus globalement, la fréquentation ne connaît plus de creux comme par le passé» conclut la responsable.

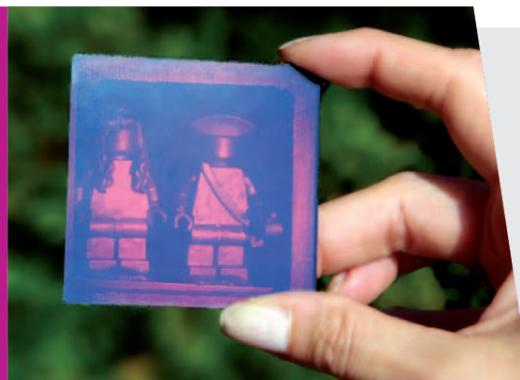


PHOTOS ET LABOS AU PROGRAMME DE LA FÊTE DE LA SCIENCE

DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE LA SCIENCE, LE MUSÉE DE LA CHIMIE ORIENTE TRADITIONNELLEMENT SA PROGRAMMATION VERS LES SCOLAIRES.

Cette année Caroline Guérin, conservatrice du musée propose également une série d'ateliers ouverts à tou(te)s le **DIMANCHE 7 OCTOBRE ENTRE 11 H ET 16 H.**

«Nous offrons au public de suivre deux ateliers. L'un consacré à la chimie du laboratoire à l'usine et l'autre à la chimie de la lumière» conclut Caroline Guérin. Un moment donc où s'entremêlent savoir et créativité.



À NOTER

Dans le cadre de la programmation de la Fête de la science, et durant une quinzaine de jours le musée invite Vincent Costarella, photographe et formateur qui exposera dans le hall de la mairie des photos prises avec la technique dite du sténopé. Ce dernier est en fait la technique mise au point par l'inventeur de la photographie Nicéphore Niépce.

UNE EXPOSITION À DÉCOUVRIR ABSOLUMENT ENTRE LE 5 ET LE 15 OCTOBRE 2018 AUX HORAIRES HABITUELS D'OUVERTURE DE LA MAIRIE.

NOUVEAUX HORAIRES POUR LA MÉDIATHÈQUE

DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE LES USAGERS DE LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT PEUVENT PROFITER DE LEUR ÉQUIPEMENT CULTUREL TROIS HEURES DE PLUS CHAQUE SEMAINE.

Ce changement, proposé et mis en place par l'équipe de la médiathèque, est le fruit d'une réflexion sur les besoins des usagers lancée plusieurs mois auparavant.

«Nous souhaitons proposer aux usagers un service de qualité et un accès facile à notre équipement. Il nous semblait indispensable de proposer de plus larges créneaux horaires, certains jours, afin de permettre aux lecteurs de profiter du lieu, de faire leurs choix d'ouvrages ou de



Horaires d'ouverture de la médiathèque Yvette Virot

CD sans se presser, notamment le samedi matin» confirment les bibliothécaires.

Par ailleurs, afin de s'adapter aux nouveaux horaires scolaires, la médiathèque est désormais ouverte aussi le mercredi matin de 10h à 12h pour pouvoir accueillir les enfants et leur famille.

**MARDI 15 H 30 - 18 H
MERCREDI 10 H - 12 H ET 14 H - 18 H
VENDREDI 15 H 30 - 19 H
SAMEDI 9 H 30 - 12 H 30**

UNE PASSION, UN TALENT? LA MÉDIATHÈQUE VOUS ATTEND

VOUS AVEZ UNE PASSION, UN TALENT, VOUS ÊTES SPÉCIALISTE DANS UN DOMAINE, VOUS AVEZ UNE EXPÉRIENCE SPÉCIFIQUE, VOUS AVEZ VOYAGÉ ET VOUS AVEZ ENVIE DE PARTAGER VOTRE SAVOIR AVEC LES AUTRES, ALORS LA MÉDIATHÈQUE VOUS OUVRE SES PORTES.

En effet, Estelle Mondin, directrice, aimerait proposer une programmation plus vaste, au-delà des rencontres autour du livre. La médiathèque fait donc appel aux Jarrois(e)s qui veulent contribuer et enrichir l'offre pour la partager avec le plus grand nombre, par le biais d'une rencontre, d'un atelier quel que soit le domaine scientifique, artistique, technique, culturel...

Contactez l'équipe de la médiathèque
04 76 78 64 99
bibliotheque@mairie-jarrie.fr



Le saviez-vous ?

DEPUIS QUELQUES MOIS, LA MÉDIATHÈQUE MET À LA DISPOSITION DES LECTEURS UNE SÉLECTION DE DVD EMPRUNTÉE À LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ISÈRE. Ainsi une trentaine de DVD sont proposés à la location. Comme ces derniers connaissent un franc succès, l'équipe de la médiathèque envisage d'ouvrir un fonds DVD pour les enfants. Affaire à suivre...



CHÂTEAU DE BON REPOS : UN NOUVEAU TOIT, UN RÊVE QUI DEVIENDRA RÉALITÉ !

LA VIE PARFOIS OFFRE DE BELLES SURPRISES. REPRENONS UN PEU LE FIL DE L'HISTOIRE. DEPUIS LA FIN DU XV^e SIÈCLE, LES QUATRE TOURS DU CHÂTEAU DE BON REPOS VEILLENT SUR JARRIE.



Le château, vigie communale, est délaissé par ses propriétaires et entre 1914 et 1917, son toit se délite petit à petit pour disparaître totalement. On s'est habitué depuis 100 ans maintenant à voir le château ainsi.

Et bien plus pour longtemps, car un toit va bientôt coiffer à nouveau le château, notamment grâce aux fonds collectés lors d'une vaste souscription de mécénat ouverte à tou(te)s lancée le 15 septembre dernier !

Le projet municipal

1976, LE CHÂTEAU DEVIENT PROPRIÉTÉ COMMUNALE

Yvette Virot, maire de Jarrrie, achète le château de Bon Repos pour le franc symbolique aux derniers propriétaires privés. Le château n'a déjà plus de toit depuis presque 60 ans et il est en mauvais état. En parallèle, une association se crée, l'actuelle Association du Château de Bon Repos ou ACBR. Elle ambitionne de réaliser des travaux de sauvegarde du bâtiment en organisant des chantiers avec des volontaires. Elle finance aussi des travaux grâce à la création de spectacles, plus de 250 au total, qui attirent des milliers de spectateurs. Encore aujourd'hui, elle propose une programmation riche qui lui permet de collecter des fonds. En parallèle, la commune n'a de cesse de financer des travaux de sauvegarde.

LES DIFFÉRENTES MUNICIPALITÉS AU CHEVET DU CHÂTEAU

Les élus jarrois ont toujours eu la volonté de préserver le château et réfléchissent à sa valorisation. En 2009, Raphaël Guerrero, élu maire, réussit à acheter les 25 hectares de terrain qui l'entourent. C'est ainsi que les élus ont pu finaliser le

projet de création d'une première ferme maraîchère biologique qui a vu le jour en 2013.

En novembre 2015, les élus, suite à un appel d'offres, retiennent la candidature d'un architecte : Bruno Morel. Ce dernier spécialisé dans la réhabilitation de bâtiments anciens doit évaluer les travaux nécessaires pour l'ensemble du domaine (château, ferme, grange, écurie).

«L'architecte a dressé une liste de 11 tranches de travaux à réaliser à plus ou moins long terme. Nous avons décidé de donner la priorité au château et à la ferme en finançant la création d'un nouveau toit pour le premier et un logement pour les maraîchers pour la seconde» explique Raphaël Guerrero, maire de Jarrrie avant d'ajouter «À l'origine, hormis les différentes demandes de subventions, la commune allait engager elle-même les sommes pour réaliser les travaux tout en tenant compte des baisses de dotations et sans générer de coup d'entretien important pour les années à venir. Il faut bien se rendre compte que les murs du château sont en mauvais état et sans un toit, l'édifice tôt ou tard allait irrémédiablement se dégrader».

La commune devait donc financer une grande partie des 760000€ nécessaires pour la construction du toit.



Un coup de pouce du destin

À la demande du Président de la République, Emmanuel Macron, est lancée la « Mission Stéphane Bern » qui a pour but de trouver des financements pour le patrimoine de pays. «Ce qui est amusant c'est qu'en 1964 Georges Vivier avait écrit à l'émission télévisée célèbre à l'époque "Chefs-d'œuvre en péril" pour mettre en avant le château de Bon Repos et dans l'idée de le sauvegarder. En 2018 une adhérente de l'association a écrit à la mission et a enclenché le processus de dépôt de dossier dans le cadre de l'opération "Patrimoine en péril" » confirme Raphaël Guerrero avant d'ajouter « Nous avons déposé un deuxième dossier qui concerne l'ensemble du domaine de Bon Repos et intégrant notamment le château auprès de la "Mission Stéphane Bern" ».

Maintenant on connaît la suite, le domaine de Bon Repos fait partie des deux seuls sites retenus en Isère. « Nous allons pouvoir bénéficier d'une partie des fonds récoltés grâce au Loto du patrimoine qui se déroulera chaque année lors des Journées du patrimoine. Par ailleurs nous avons lancé une grande souscription avec l'aide de la Fondation du patrimoine. Cette souscription est ouverte à tou(te)s les Jarrois(e)s comme à tous ceux ne résidant pas dans la commune et qui sont tombés sous le charme du château. Ces fonds récoltés permettent de réduire l'investissement financier de la commune d'un montant de 760000€ pour la nouvelle toiture » conclut le maire.



À SAVOIR

→ LE FUTUR TOIT DU CHÂTEAU SERA CONSTRUIT AVEC UNE CHARPENTE EN KERTO ET UNE COUVERTURE TRANSPARENTE AFIN QUE LA LUMIÈRE CONTINUE À RENTRER DANS LE CŒUR DU CHÂTEAU COMME C'EST LE CAS DEPUIS 100 ANS. LES TRAVAUX DEVRAIENT DÉBUTER EN 2019.

À NOTER En plus des fonds qui seront récoltés dans le cadre du loto et de la souscription, des demandes de subventions ont été déposées :



320 000 €

→ Département de l'Isère

50 000 €

→ Grenoble-Alpes Métropole

130 000 €

→ Direction Régionale des Affaires Culturelles
→ Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

Des dossiers ont été déposés auprès de fondations privées comme la Fondation Total, la Fondation Crédit Agricole ou la Fondation du Crédit Mutuel et d'autres collectivités comme la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Journées du patrimoine exceptionnelles

Samedi 15 septembre, c'est le jour choisi pour la signature de la convention entre Raphaël Guerrero, maire de la commune Alain Robert, délégué départemental de la Fondation du patrimoine et Josiane Bonnet, présidente de l'ACBR, pour lancer la grande souscription pour la sauvegarde du château de Bon Repos entre deux saynètes de compagnie de théâtre de l'Association du Château de Bon Repos.

Pour cette signature, Christophe Ferrari, président de Grenoble-Alpes Métropole, Pierre Gimel, vice-président du Département de l'Isère, mais aussi le sous-préfet de l'Isère, Philippe Portal, les sénateurs Frédérique Puissat, Didier Rambaud et Michel Savin ainsi que le député Jean-Charles Colas-Roy ont tenu à être présents !



LE CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX RELANCE L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

LE CENTRE SOCIOCULTUREL PROPOSAIT DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES UN ATELIER DÉNOMMÉ « ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ » LE MERCREDI MATIN. IL S'ÉTAIT ARRÊTÉ LORS DE LA MISE EN PLACE DE LA SEMAINE DE 4,5 JOURS.

Pour cette rentrée des classes, le Centre a souhaité le remettre en place. « Cet atelier a pour objectif d'accueillir des enfants volontaires qui, sur proposition de leur enseignant(e) et avec l'accord de leurs parents, viennent pour renforcer certaines de leurs compétences. » explique Émilie Malvoisin, responsable du projet.

L'idée est de permettre aux enfants de consolider leur savoir comme l'écriture ou le calcul ou leur savoir-être comme l'attention, par le jeu et de façon ludique.

Le groupe sera encadré par des bénévoles et sera limité à quinze enfants maximum. La durée de l'accompagnement sera adaptée en fonction de chaque enfant et n'a pas vocation à dépasser plus d'un trimestre.

Les personnes souhaitant prendre part à ce projet, sont invitées à se faire connaître auprès d'Émilie Malvoisin.

→ Au Centre Socioculturel André Malraux, mercredi matin entre 10 h et 12 h.



GROS PLAN SUR LES NOUVEAUTÉS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

LA RENTRÉE VIENT TOUT JUSTE D'AVOIR LIEU. QUELQUES ÉVOLUTIONS SONT À NOTER AVEC LE RETOUR DE LA SEMAINE DE QUATRE JOURS.

→ UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE POUR L'ÉCOLE DES CHABERTS

Les élus de la commune ont souhaité que les élèves des Chaberts puissent bénéficier d'un accueil périscolaire dans leur école, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

Ainsi, ils seront accueillis le matin dès 7h30 et le soir à partir de 16h30 jusqu'à 18h30 à l'école des Chaberts.

→ L'ACCUEIL DU MERCREDI

L'accueil du Centre de loisirs a rouvert ses portes le mercredi matin. À la demande des élus de la commune, le Centre Socioculturel André Malraux accueille les enfants dès 7h30.

Soit 30 min plus tôt que les années précédentes.

Enfin, les parents peuvent choisir de laisser leur enfant à la demi-journée avec repas (matin + repas, ou repas + après-midi).

Retrouvez le programme www.cscmalraux.org - Onglet enfance

→ LES ACTIVITÉS DE LOISIRS JEUNESSE DU CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX

Depuis la rentrée, nouvelle formule au trimestre pour les activités de loisirs pour les enfants.

« Nous souhaitons conserver l'esprit des TAP qui permet aux enfants de s'initier à différentes activités tout au long de l'année » confirme Guillaume Arson, directeur du Centre soutenu dans cette démarche par Marie-Thérèse Favillier adjointe aux affaires scolaires.

Certaines activités seront reconduites d'un trimestre à l'autre et permettront aux enfants intéressés de poursuivre une seule activité toute l'année. Certaines n'auront lieu que sur un seul trimestre, comme par exemple le tennis, qui sera proposé aux beaux jours.

Seul le théâtre fait exception. En effet, pour apprendre un texte et proposer un spectacle en fin d'année, les enfants inscrits suivront le cours toute l'année scolaire.

ONZE LOGEMENTS SOCIAUX PRÉVUS DANS LES LOTISSEMENTS

DANS LE CADRE DU PLAN LOCAL D'URBANISME RÉCEMMENT APPROUVÉ QUI RESPECTE LA LÉGISLATION NATIONALE CONCERNANT LES RATIOS DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX, DE NOUVEAUX LOGEMENTS VONT BIENTÔT VOIR LE JOUR.

LOTISSEMENT « LES GRANDS FRÈNES » HAMEAU DES CHABERTS

Un nouveau lotissement constitué de 18 maisons individuelles est en train de voir le jour quartier des Chaberts à l'intersection de la rue Marcel Paul et de la rue de la Pierre du Perron. Conformément au Plan Local d'Urbanisme les propriétaires ont réservé une partie du terrain qui accueillera plusieurs logements à loyers modérés. C'est la Société Dauphinoise



pour l'Habitat qui va prendre en charge la construction de ce petit ensemble constitué de plusieurs logements. Ce lotissement comprendra donc 30 % de logements à loyers modérés. Composé de deux T2 de 47 m², de cinq T3 de 62 m² et d'un T4 de 77 m², les appartements du rez-de-chaussée disposeront d'un jardinet et d'une entrée indépendante. Quant aux logements du premier étage, ils disposeront d'un balcon. Les travaux ne devraient pas débuter avant 2019. C'est la SDH qui les proposera à la location une fois les appartements livrés.

LOTISSEMENT « CLOS MOURET » HAMEAU DE HAUTE-JARRIE

Pour ce lotissement, un lot situé à l'entrée le long de la voie communale, a été réservé afin de construire trois logements locatifs sociaux. En effet, le lotissement comporte 11 lots permettant la



construction de maisons individuelles. Les logements sociaux ne représentent que 20 % des constructions totales car le permis de construire a été approuvé avant le nouveau PLU.

Ce projet n'est pas encore finalisé pour autant il devrait être constitué de trois maisons jumelées ou groupées disposant d'entrées individuelles.

LE PARI : LA COMMUNE AUSSI ENGAGE DES FONDS POUR RENDRE CONFORMES SES LOGEMENTS

LA COMMUNE DE JARRIE EST PROPRIÉTAIRE DE HUIT LOGEMENTS DANS LE PÉRIMÈTRE DE RISQUES DÉFINI PAR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES OU PPRT.

Ces logements se trouvent pour l'essentiel dans les bâtiments des écoles Victor Pignat. « Par ailleurs, comme tout propriétaire, la commune doit mettre en conformité ses logements. Mais contrairement aux propriétaires privés, nous ne pouvons pas bénéficier de l'aide de l'État. C'est pour cette raison qu'au budget 2018, nous avons alloué une somme dans le budget d'investissement pour pouvoir réaliser les travaux » explique Michel Doffagne, adjoint à l'urbanisme.

Pour autant, la société Soliha chargée au nom de l'État d'assister les particuliers



dans leurs démarches, va aussi aider la commune dans la phase diagnostic.

Ainsi chaque logement va faire l'objet d'une visite pour évaluer les travaux nécessaires pour permettre aux locataires de se confiner à l'intérieur de leur logement en cas d'accident. La phase de diagnostic a débuté à la fin de l'été.

Le saviez-vous ?

LES CLÔTURES À JARRIE

LE PLAN LOCAL D'URBANISME APPLICABLE DEPUIS 2018 INTERDIT DÉSORMAIS LES MURS PLEINS TOUTE HAUTEUR EN BORDURE DE VOIRIES.

Il limite la hauteur des clôtures pleines à 2 mètres maximum. Elles peuvent être composées d'un simple grillage ou d'un muret d'une hauteur maximum d'1,2 m sur lequel un grillage ou une palissade ajourée peut-être posé. Les murets doivent être crépis dans une couleur en harmonie avec celle de la maison.

ATTENTION :

Toute construction de ce type située le long d'une voirie publique est soumise à autorisation d'urbanisme !

LES TRAVAUX POUR DEUX ABRIS BUS

LA MAIRIE A DEMANDÉ AU SMTC* DE CHANGER L'IMPLANTATION DE L'ARRÊT DE BUS À PROXIMITÉ DU STADE DU PLÂTRE.

Le SMTC a tenu compte de cette demande. L'arrêt de bus existant a donc été déplacé plus près du stade du Plâtre à un endroit où les usagers pourront attendre le bus plus en sécurité, car plus éloignés des véhicules.

Il sera matérialisé par un auvent de protection permettant aux personnes d'attendre à l'abri des intempéries.



À NOTER



→ La mairie a aussi transmis au SMTC une demande pour que le Syndicat en charge des transports en commun dans l'agglomération grenobloise poursuive le changement des abris bus de la ligne 66. En effet, certains en bois sont en mauvais état et **LA MAIRIE AIMERAIT QU'ILS SOIENT REMPLACÉS PAR DES ABRIS NEUFS.**

*Syndicat Mixte des Transports en Commun

En bref

> MARQUAGE AU SOL, VOIRIE ET GRAVILLONNAGE

Grenoble-Alpes Métropole a réalisé entre le 29 août et le 11 septembre une série de travaux de peinture, afin de rendre à nouveau visibles les passages piétons devant les écoles, les lignes continues ou discontinues sur la chaussée ainsi que les lignes de stop. Le chantier a concerné tous les endroits où cela était nécessaire sur le territoire communal.

Cet été les services de Grenoble-Alpes Métropole ont aussi réalisé une campagne de gravillonnage sur les voiries où des fissures ou des trous s'étaient formés.



> PARKING DU PLÂTRE ET DE LA RÉSERVE NATURELLE

Cet été, Grenoble-Alpes Métropole a repris à la demande de la mairie les trous formés par le passage des véhicules sur ces deux parkings en faisant venir une quantité suffisante de gravillons répartis là où cela était nécessaire.

> LOCAL POTERIE

À la fin de l'été les travaux du local poterie ont débuté. Un chapiteau a été monté pour stocker le matériel de l'association, le temps des travaux. Le chantier est en court d'achèvement. Il aura duré deux mois, temps nécessaire pour que les corps de métiers se succèdent dans un local où l'espace est réduit.

> ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR PIGNAT

Le plateau sportif ne dispose pas d'un sol parfaitement lisse. Pour permettre aux enfants de pratiquer les activités sportives en toute sécurité, des travaux de reprises des fissures vont être réalisés durant les vacances d'automne. Du bitume et de la colle vont être coulés aux endroits où cela est nécessaire.

> CANTINE DU LOUVAROU

L'étude concernant la qualité du sous-sol a été rendue. Elle confirme que le terrain peut supporter un bâtiment à l'endroit où la commune souhaite l'implanter. En septembre, au moment où le journal est en cours d'impression, les élus auront fait le choix du maître d'œuvre.

> CHEMIN FERRÉ ET RUE DU STADE

Cet été Grenoble-Alpes Métropole a fait réaliser les travaux de marquage au sol et fait poser les balisettes chemin Ferré et rue du Stade. L'objectif est de matérialiser les stationnements et de faciliter la sortie des riverains en voiture de leur domicile.

> ÉCOLES MATERNELLES DU LOUVAROU ET DE VICTOR PIGNAT

Les vacances scolaires ont permis aux équipes de venir tracer deux nouvelles marelles pour permettre aux enfants de s'amuser. Le service environnement a aussi réalisé la coupe des haies et des arbustes dans ces deux écoles.



CHANTIER JEUNE LA JEUNESSE EN ACTION

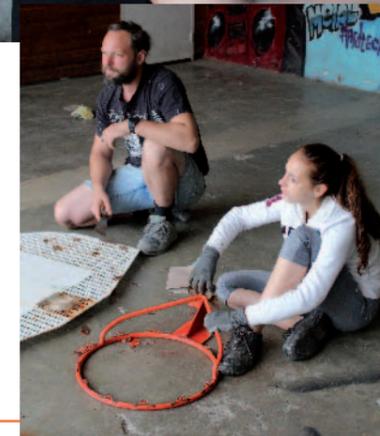
Ils ont débuté tout début juillet. Scindés en deux groupes les jeunes Jarrois se sont attelés à concrétiser le travail demandé par la mairie sous l'œil bienveillant des membres de l'ASIF qui les encadrent et transmettent leur savoir-faire chaque année.

Les jeunes ont donné un coup de neuf à l'espace Albert Royer en y réalisant des travaux de peinture essentiellement (fenêtres, panneaux de basket, abris bus, portail...).

Dans le parc du Clos Jouvin, un autre groupe a installé tout le parcours du disc golf.

Comme ces deux premiers chantiers ont été réalisés promptement, les jeunes Jarrois ont aussi réalisé des travaux de peinture à Malraux et ont continué le travail engagé l'année passée de reprise du mur d'enceinte du parc du Clos Jouvin.

→ Les jeunes Jarrois avec les membres de l'ASIF.



ESPACE CULTUREL PAUL BERNARD DES TRAVAUX DE CONFORMITÉ



PROPRIÉTÉ DE LA MAIRIE, L'ESPACE CULTUREL PAUL BERNARD DOIT ÊTRE MIS EN CONFORMITÉ POUR RECEVOIR LE PREMIER SPECTACLE PRÉVU EN NOVEMBRE PROCHAIN.

Pour accueillir le public en toute sécurité, les extincteurs ont été positionnés à différents endroits du bâtiment. Par ailleurs, le responsable du pôle sécurité de la mairie a réfléchi et finalisé le plan d'évacuation du bâtiment.

« Nous avons aussi demandé à un bureau d'études de faire un contrôle électrique. Suite à ses recommandations, nous avons fait chiffrer le coût des travaux » explique Pascal Arrighi, adjoint en charge des travaux.

Ce chantier devrait s'achever avant le mois de novembre et ne vise qu'à corriger des dysfonctionnements ou des éléments électriques hors service. Les élus ont, en effet, fait le choix de ne pas réaliser d'importants travaux pour le moment.

LA CROIX DE LA VUE VA RETROUVER SON LAVOIR

AU PRINTEMPS, LE LAVOIR INSTALLÉ À L'ENTRÉE DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER DE LA CROIX DE LA VUE A ÉTÉ DÉTRUIT À L'INITIATIVE DE LA SOCIÉTÉ DAUPHINOISE POUR L'HABITAT OU SDH SANS QUE CETTE DERNIÈRE N'EN INFORME LE PROPRIÉTAIRE : LA COMMUNE.

Alertés par certains riverains, les élus ont tout de suite réagi et exigé que la SDH remplace le lavoir.

La SDH va faire réaliser la pose d'une copie ancienne qui sera positionnée dans l'espace vert en face de l'emplacement initial du lavoir.

La cuve sera remplie de terre et fleurie, afin d'éviter les eaux stagnantes et la prolifération de moustiques dans le quartier afin de répondre aux souhaits d'autres riverains.

→ JARRIE FAIT ÉVOLUER SON LOGO

Notre logo actuel a fêté ses 15 ans, ce qui est un bel âge pour un logo. Les élus de la commune ont souhaité lui offrir un lifting. Chose faite.

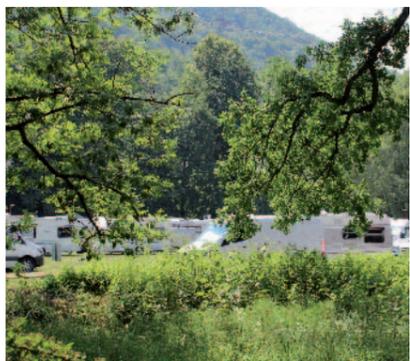
Nous avons donc le plaisir de vous présenter le nouveau logo. La nouvelle identité visuelle communale reprend les codes de son aîné: le point rouge, les quatre couleurs évoquant l'industrie, l'environnement, les Jarrois et l'histoire, tout en se modernisant pour être en phase avec son temps et celui des habitants qu'il représente. Du changement dans la continuité!

→ DÉBUT JUILLET, LE PARC DU CLOS JOUVIN ENVAHI DE CARAVANES

Le dimanche 1^{er} juillet, une centaine de caravanes a fait irruption dans le parc du Clos Jouvin en forçant une barrière, empêchant la circulation des véhicules à partir du parking du collège.

Malgré l'intervention du maire, Raphaël Guerrero, et de la gendarmerie, les occupants n'ont pas quitté les lieux. Le maire a déposé plainte pour occupation abusive d'un espace public. L'ensemble des caravanes a quitté le parc au bout d'une semaine. Le service technique et environnement a dû programmer un important travail de nettoyage des lieux et réfléchir à renforcer les mesures anti-intrusion qui existent déjà.

De nouveaux investissements seront donc prochainement programmés pour éviter que ce type d'incident se reproduise.



→ LE JOURNAL CHANGE AUSSI

Notre journal tel que vous le connaissez existe depuis 2008. En 10 ans, les choses évoluent. Là encore, les élus ont voulu donner un coup de jeune à la maquette du journal, afin que sa lecture reste agréable pour tous.

Cette nouvelle maquette se veut plus épurée pour permettre un confort de lecture renforcé. Elle mettra en avant les titres et fera ressortir davantage les informations importantes grâce à une mise en page simplifiée, qui se met au service du texte et des images. Nous vous souhaitons donc une bonne lecture et espérons que vous prendrez du plaisir à lire cette nouvelle version du Jarrie Mag.

→ LE SERVICE D'ÉTAT CIVIL RECHERCHE 8 AGENTS RECENSEURS

Du 17 janvier au 16 février 2019, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques ou INSEE organise le recensement de la population jarroise qui sera piloté localement par Natacha Arrighi, responsable du service État Civil. La commune recherche donc huit agents recenseurs pour assurer cette mission.

Pour postuler, plusieurs critères et compétences sont demandés :

- être majeur
- avoir une très bonne connaissance de la commune
- être disponible en journée, le soir et le samedi
- disposer d'un véhicule
- disposer d'un bon relationnel, être dynamique et organisé(e).

Les agents recenseurs peuvent être des retraités, des actifs qui souhaitent compléter un temps de travail ou encore des étudiants.

→ Pour postuler :
Renvoyer un curriculum vitae et une lettre de motivation AVANT LE 29 OCTOBRE à l'attention de M. le Maire, par courrier ou courriel mairie@mairie-jarrie.fr

Les personnes retenues devront être disponibles dès le début du mois de janvier pour suivre une formation. Chaque agent recenseur couvrira un secteur comprenant en moyenne 250 foyers.



LES ATELIERS MÉMOIRE PLÉBISCITÉS ONT REPRIS À LA RENTRÉE

EN PARTENARIAT AVEC LA CARSAT, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE A ORGANISÉ UNE CONFÉRENCE PUIS CINQ ATELIERS MÉMOIRE AVANT L'ÉTÉ.

Comme ces derniers ont connu un véritable succès en étant complets à chaque rendez-vous, le CCAS a décidé de reconduire le dispositif pour la rentrée 2018.

Tous les quinze jours, la douzaine de personnes inscrites se donne rendez-vous et suit les activités proposées. Les ateliers sont ouverts aux seul(e)s Jarrois(e)s.

Inscription
CCAS - 04 76 68 88 01

PROCHAINES DATES

À PARTIR DU 21 SEPTEMBRE TOUS LES 15 JOURS À L'ENTR'ACTE DE 13 H 30 À 15 H.

→ INTERRUPTION DURANT LES VACANCES SCOLAIRES.



TOUT SCHUSS SUR LE REPAS DES SENIORS LE SAMEDI 10 NOVEMBRE

UNE DATE À NOTER DANS LES AGENDAS DES JARROIS(E)S DE 69 ANS ET PLUS EN 2018.

En effet, il s'agit de la date retenue pour le repas des Seniors (pour les personnes qui se seront au préalable inscrites).

Au programme, musique, repas pour passer une journée qui replongera les convives 50 ans en arrière.

En effet, le Centre Communal d'Action Sociale, qui organise les festivités, a décidé de placer la journée sous le thème des Jeux Olympiques de Grenoble.

ALORS TOUT SCHUSS SUR LE 10 NOVEMBRE, SALLE MALRAUX !



À NOTER

→ Comme chaque année, pour celles et ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer au repas des Seniors, les commerçants partenaires du Centre Communal d'Action Sociale proposent de choisir parmi une large gamme de lots de Noël.



28 DÉCEMBRE, DATE DU RÉVEILLON SOLIDAIRE

LE RÉVEILLON SOLIDAIRE EST UNE TRÈS BELLE INITIATIVE DE DIFFÉRENTS PARTENAIRES: LES CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHAMPAGNIER, CHAMP SUR DRAC, JARRIE ET VIZILLE, DE L'ESCALE, COUP DE POUCE ET DU CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX.

Cette année, la date du Réveillon est arrêtée au 28 décembre qui sera accueillie à Champ sur Drac, salle Émile Zola. «Comme chaque année, notre objectif est de permettre aux personnes isolées, celles qui n'ont pas de famille à proximité par exemple, de partager un moment convivial et festif à un moment de l'année où traditionnellement on se retrouve en famille et entre amis» explique Guillaume Arson, directeur du



→ PERMANENCES AVOCAT
Maître Bobant apporte conseil et orientation.

PROCHAINES PERMANENCES :
Lundi 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre à l'Entr'acte (17 rue Jules Ferry)
Sur rendez-vous de 17h30 à 19h.
04 76 68 88 01

LE FORUM DES SENIORS VOUS OUVRE SES PORTES

MERCREDI 10 OCTOBRE DE 10H À 16H, CENTRE MALRAUX.

Des professionnels et des associations vous attendent pour répondre à vos questions sur le bien vieillir et le maintien à domicile.

Ce Forum est organisé par le Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre de la Semaine bleue. La CARSAT, SOHILA, ou encore Siel bleu seront présents pour répondre aux questions liées au maintien à domicile.

→ D'autres intervenants seront aussi présents pour répondre à d'autres questionnements. Alors venez nombreux!



Centre Socioculturel avant d'ajouter «On a constaté qu'organiser le Réveillon le soir dissuadait certaines personnes de venir comme les personnes âgées. C'est la raison pour laquelle nous l'organisons à midi cette année».

Une inscription préalable est nécessaire pour pouvoir participer à ce moment convivial. Au programme : repas, animations et musique.

ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES OU PARTICULIERS, MT SERVICES: VOTRE SOLUTION ADMINISTRATIVE

MYRIAM THOMAS, JARROISE DYNAMIQUE ET PLEINE D'ÉNERGIE, VIENT DE SE LANCER UN NOUVEAU DÉFI PROFESSIONNEL.

En effet, elle vient de créer en mai dernier sa société: MT services. «J'ai une solide expérience professionnelle. J'ai eu plusieurs métiers à la fois dans le secteur privé et public. C'est au sein d'une administration d'État que j'ai pu développer mes compétences professionnelles, après de nombreuses formations, dans l'assistance aux maîtres d'ouvrage pour la gestion des marchés publics et dans le suivi de la maîtrise d'œuvre» explique Myriam Thomas.

La toute jeune chef d'entreprise a exercé ces missions une trentaine d'années. Désormais, elle souhaite voler de ses propres ailes et fonder sa société, qu'elle a implantée à Jarrie.

Elle propose ses services aux particuliers pour les aider dans tous types de démarches administratives (courriers, démarches auprès de différents organismes, impôts...).

Elle propose aussi ses services aux entreprises, toujours dans le secteur administratif.

«Aujourd'hui j'ai un client qui est propriétaire de camping, pour qui je suis en train de créer ses outils de gestion. Et bien évidemment, au vu de mon expérience, je propose mes services aux collectivités territoriales, je pense en particulier aux communes de petite taille. Pour elles, je propose des prestations externalisées de gestion administrative de marchés publics ou de suivi administratif de maîtrise d'œuvre» conclut Myriam Thomas.

MT SERVICES
Myriam Thomas
06 61 32 99 96
m.thomas1@orange.fr



LA P'TITE COUSETTE: UNE COUTURIÈRE AUX CHABERTS



BÉATRICE EST UNE DAME PÉTILLANTE QUI VOUS ACCUEILLE CHEZ ELLE OÙ ELLE A INSTALLÉ SON ACTIVITÉ DE COUTURE EN MAI 2017.

«J'ai fait mes études dans le domaine de la couture où j'ai obtenu mon CAP. Une fois mariée, j'ai souhaité élever ma fille et plus tard j'ai fait le choix de travailler dans le secteur de l'aide à la personne» explique Béatrice Antonanzas.

Malgré tout sa passion pour la couture ne l'avait pas abandonnée et elle a continué à coudre. «Depuis quelque temps, je souhaitais quitter le secteur d'activité dans lequel je travaillais. J'ai eu envie de revenir à ma première passion. Je me suis donc lancée en créant mon entreprise l'année passée» confirme la jeune chef d'entreprise.

Béatrice est là pour faire des travaux de couture sur des vêtements ou des retouches. Elle propose aussi ses services pour du repassage. Par contre elle ne fait pas de confection. Et Béatrice de conclure «j'ai déjà une clientèle fidèle que j'aimerais étoffer. Mon activité démarre bien et personnellement je suis ravie de ma reconversion professionnelle.»

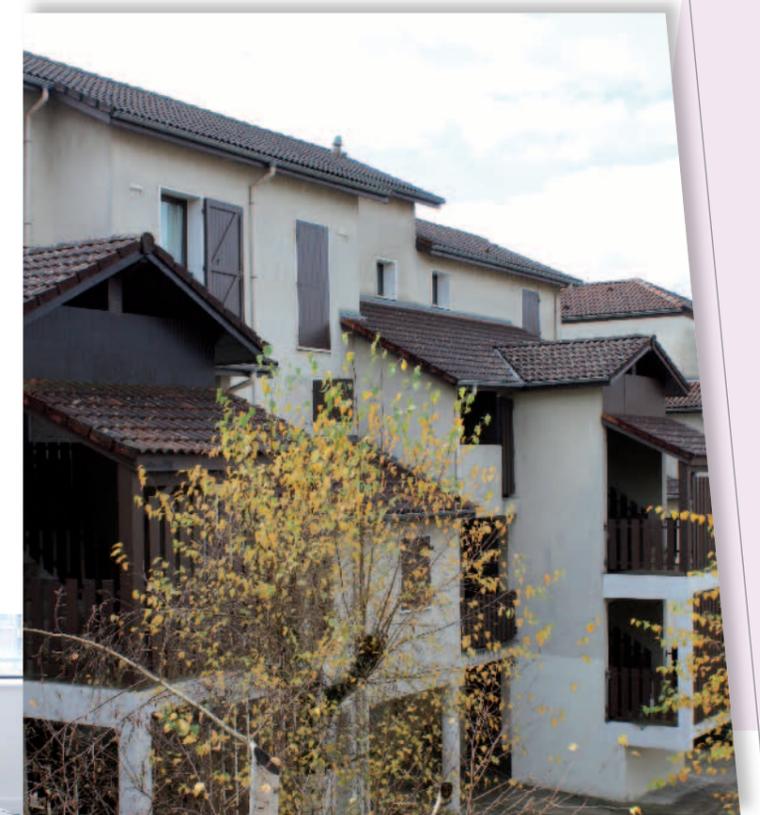
LA P'TITE COUSETTE
06 19 02 52 66

Le saviez-vous ?

LA SOCIÉTÉ DAUPHINOISE POUR L'HABITAT OU SDH VA LANCER UN PROGRAMME DE RÉNOVATION DES LOGEMENTS POUR L'ENSEMBLE IMMOBILIER DES SIMIANES.

La SDH va entre autres changer les convecteurs électriques anciens par un dispositif innovant. Il s'agit toujours de radiateurs électriques mais disposant d'une batterie qui se charge durant les heures creuses et qui fonctionne lors des pointes de consommation électrique.

Ces radiateurs sont le fruit de l'innovation et de la recherche d'une toute jeune entreprise: Lancey energy storage qui a développé ce radiateur économique à Grenoble.



CANI'ALPES SPÉCIALISTE DU COMPORTEMENT CANIN À VOTRE SERVICE

MANON ABONNEL, JEUNE JARROISE, VIENT DE SE LANCER EN CRÉANT SON ENTREPRISE: CANI'ALPES AU PRINTEMPS DERNIER. CETTE ÉDUCATRICE CANINE A FAIT SES ARMES À LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX.

«J'ai travaillé durant une année comme soigneuse à la SPA du Dauphiné. J'ai eu le déclic quand j'ai vu un propriétaire d'un chien dit "d'attaque" venir s'en débarrasser en quelques minutes. Trop de chiens sont abandonnés, car ils sont jugés dangereux, mais bien éduqués ce sont des animaux tout aussi doux et gentils que les autres races» explique la jeune chef d'entreprise.

Du coup, elle entame des formations «J'ai choisi de me former dans une branche de l'éducation canine dite "positive"» confirme Manon. Et ne vous fiez pas aux apparences, cette jeune femme est co-responsable des chiens de catégories* à la SPA. Avec sa société Cani'Alpes, Manon propose différentes

prestations à ses clients. «Je viens au domicile des propriétaires, j'observe les interactions chien-maître et ensuite je propose des solutions adaptées en respectant le rythme de chacun et dans une optique positive. Les séances d'éducation canine ou de rééducation peuvent être individuelles ou collectives» explique Manon qui résout ainsi les problèmes d'aboiement ou d'agressivité.

Elle a aussi aménagé un terrain où elle propose d'accueillir vos chiots, afin de les socialiser et de leur donner de bonnes bases éducatives. Elle propose aussi des balades éducatives pour apprendre aux chiens à vivre en groupe.

* les chiens comme les rottweilers ou les pitbulls sont classés en deux catégories. 1^{re} catégorie, chien d'attaque et 2^e catégorie, chien de garde et de défense par l'administration.

Cani'Alpes - Manon Abonnel
m.abonnel@cani-alpes.fr
06 68 84 23 56



Cani'Alpes
ÉDUCATION CANINE

→ COORDONNÉES ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie de Jarrie

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Vendredi de 9h à 14h non-stop.
Standard téléphonique ouvert à partir de 8h30.
Parc du Clos Jouvin
100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 68 88 01
mairie@mairie-jarrie.fr
www.ville-jarrie.fr

Centre Socioculturel Malraux

Lundi/mercredi: 9h - 12h / 14h - 18h30.
Mardi /jeudi: 14h - 18h30.
Vendredi: 9h - 12h / 14h - 18h.
1 montée des Clares - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 78 00 10

Médiathèque Yvette Virot

Mardi: 15h30 - 18h.
Mercredi: 10h - 12h / 14h - 18h.
Vendredi: 15h30 - 19h.
Samedi: 9h30 - 12h30.
TÉL. 04 76 78 64 99

Musée de la chimie

Lundi, mardi mercredi et vendredi: 14h - 17h30.
Fermé le jeudi et le samedi sauf en cas de manifestations à caractère événementiel comme les Journées du patrimoine.
Parc du Clos Jouvin
100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 68 62 18

→ GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ

CONTACT VOIRIE

0 800 805 807
Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

CONTACT DÉCHETS

0 800 500 027 (n° gratuit)

EAU POTABLE

→ **Abonnement, factures**: 04 76 86 20 70 (SPL Eaux de Grenoble-Alpes)
→ **Problèmes techniques**: 04 76 97 75 48 (Régie Eau Potable Grenoble-Alpes Métropole)
→ **Astreinte**: 04 76 98 24 27

→ ALERTES

SIRÈNE D'ALERTE RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS

Afin de bien identifier cette sirène, vous pouvez l'écouter en appelant le numéro vert: 0800 50 73 05.
Située sur le site industriel d'Arkema de Basse-Jarrie, elle est testée tous les premiers mercredis du mois à 12h05 précises.

SYSTÈME D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE

La mairie de Jarrie dispose d'un système d'alerte téléphonique pour prévenir les habitants si un incident survenait. Si votre numéro de téléphone a changé ou si vous souhaitez modifier un des numéros déjà entrés dans notre listing, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 76 68 88 01 ou mairie@mairie-jarrie.fr

→ LÉGISLATION

FEUX

PAR DÉCISION DU PRÉFET DE L'ISÈRE, LES FEUX Y COMPRIS DE DÉCHETS VERTS SONT TOTALEMENT INTERDITS.

NUISANCES SONORES

Les travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...) ne peuvent être effectués que:
Du lundi au vendredi: 8h - 12h / 14h - 19h30.
Samedis: 9h - 12h / 15h - 19h. Dimanches et jours fériés: 10h - 12h.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Garçons et filles âgé(e)s de 16 ans doivent se présenter en mairie munis(e)s de leur carte d'identité et de leur livret de famille pour remplir la fiche de recensement. Cette dernière est obligatoire pour effectuer la « Journée d'appel de préparation à la défense », pour passer son permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales...

N'OUBLIEZ-PAS DE VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections européennes auront lieu en 2019.
Pour pouvoir voter à ce scrutin, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si vous êtes un nouvel arrivant ou si vous avez changé d'adresse postale au sein de la commune durant l'année et que vous souhaitez pouvoir voter en 2019, il faut vous rendre en mairie et venir, soit vous inscrire, soit faire procéder aux modifications nécessaires auprès du service élection **avant le lundi 31 décembre 2018.**

NAISSANCES

Tanya PICARD - née le 20 mai 2018
Romane FAUCHERAND GONZALEZ - née le 25 mai 2018
Matis VIAL - né le 22 juin 2018
Anna FUGIER BAYLE - née le 05 juillet 2018
Rose TUCCELLA - née le 23 juillet 2018

MARIAGES

Aurélien AMARU et Maxime JOLLY - le 7 juillet 2018
Liliya SHYMANOUSKAYA et Jean-Claude BRAILLON - le 3 août 2018
Céline FERRARI et Luc HEYRIES - le 1^{er} septembre 2018

DÉCÈS

Henri ENJOLRAS - le 21 mai 2018
Maria de los Dolorès HERRERIAS née NAVARETTE - le 23 juin 2018
René FORET - le 20 juillet 2018

DÉLIBÉRATIONS

VOTÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN

→ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET COMMUNAL DE JARRIE

Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de voter le compte de gestion du budget communal 2017 établi par Madame la Trésorière de Vizille.

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Considérant que les prévisions et l'exécution des dépenses et des recettes du compte de gestion du budget communal 2017 sont conformes au compte administratif 2017 de la commune.

→ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET DU RESTAURANT DU CLOS JOUVIN DE LA VILLE DE JARRIE

Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de voter le compte de gestion 2017 du restaurant du Clos Jouvin établi par Madame la Trésorière de Vizille.

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Considérant que les prévisions et l'exécution des dépenses et des recettes du compte de gestion 2017 du restaurant du Clos Jouvin sont conformes au compte administratif 2017 du restaurant Clos Jouvin.

→ APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE

Le Maire s'étant retiré, le conseil municipal prend connaissance des résultats du compte administratif 2017 de la commune, dont le détail a été présenté lors de l'élaboration du budget primitif 2018. Le compte administratif se présente comme suit:

- > SECTION D'INVESTISSEMENT
 - Résultat à la clôture de l'exercice précédent: 202 404,52€
 - Résultat de l'exercice: 857 726,80€
 - Résultat à la clôture de l'exercice: 1 060 131,32€
 - Restes à réaliser de 2017: - 416 415,76€
- > SECTION DE FONCTIONNEMENT
 - Résultat à la clôture de l'exercice précédent: 1 168 530,28€
 - Net disponible au titre de l'excédent reporté: 890 689,66€
 - Résultat de l'exercice: 106 717,79€
 - Résultat définitif de clôture: 997 407,45€

→ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU RESTAURANT DU CLOS JOUVIN

Le Maire s'étant retiré, le conseil municipal prend connaissance des résultats du compte administratif 2017 du budget du restaurant du Clos Jouvin, dont le détail a été présenté lors de l'élaboration du budget primitif 2018. Le compte administratif se présente comme suit:

- > SECTION D'INVESTISSEMENT
 - Résultat à la clôture de l'exercice précédent: 74 105,69€
 - Résultat de l'exercice: 2 410,20€
 - Résultat à la clôture de l'exercice: 76 515,89€
 - Restes à réaliser de 2017: 0,00€
- > SECTION DE FONCTIONNEMENT
 - Résultat à la clôture de l'exercice précédent: 26 942,84€
 - Net disponible au titre de l'excédent reporté: 26 942,84€
 - Résultat de l'exercice: - 11 972,14€
 - Résultat définitif de clôture: 14 970,70€

→ MARCHÉ PUBLIC

Marché public de maintenance des appareils et installations de défense incendie dans les bâtiments publics - groupement de commandes avec les mairies de Champ sur Drac, Brié-et-Angonnes, Poisat, Vizille, Saint-Georges de Commiers, Jarrie et le CCAS de Jarrie.
Le Maire explique que les communes de Saint-Georges de Commiers, Champ sur Drac, Brié-et-Angonnes, Poisat, Vizille, Jarrie ainsi que le CCAS de Jarrie, souhaitent se regrouper afin de bénéficier d'un effet de volume pour choisir un ou des prestataires communs qui auront la charge de veiller au bon entretien, préventif et correctif, des installations de défense incendie dans leurs bâtiments publics respectifs.

Il est donc proposé ici la création d'un groupement de commandes entre ces différentes communes et le CCAS. Pour ce faire, il convient de signer une convention constitutive du groupement de commandes, et de désigner parmi les membres de la commission d'appel d'offres les représentants de la commune à la commission du groupement. Le Maire propose au conseil:
- D'approuver la convention proposée et de l'autoriser à signer tous les actes afférents.
- De désigner pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement comme membre titulaire M. Bernard LE RISBE et comme membre suppléant M. Raphaël GUERRERO au sein des membres de la CAO de la commune de Jarrie.

→ CONVENTION TRISANNUELLE D'UTILISATION DU CHÂTEAU DE BON REPOS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DU CHÂTEAU DE BON REPOS

Le Maire propose au conseil municipal la signature d'une convention entre la mairie de Jarrie et l'Association du Château de Bon Repos à compter du 1^{er} juillet 2018 pour une durée de 3 ans.

La convention détermine les conditions de mise à disposition pour l'utilisation du château de Bon Repos et certaines de ses annexes ainsi que les conditions du partenariat instauré dans un but patrimonial et culturel entre la commune et l'association.

La convention détermine les conditions de mise en place des travaux effectués par l'association dans le cadre du projet de rénovation du domaine de Bon Repos dont la mairie de Jarrie est le maître d'ouvrage.

La convention détermine les conditions d'accueil du public dans le cadre des activités de l'association et des demandes d'utilisation du domaine de Bon Repos en référant à la législation en vigueur et notamment les arrêtés d'ouverture du site.

→ SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRESSE, DU DRAC AVAL ET DE LEURS AFFLUENTS (SIGREDA) NOMMÉ « GESTIONNAIRE DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE L'ÉTANG DE HAUTE-JARRIE »

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2018 portant modification des statuts du Syndicat Intercommunal de la Gresse, du Drac Aval et de leurs Affluents, Vu les délibérations du Comité Syndical du SIGREDA du 15 novembre 2017, portant notamment révisions statutaires pour la gestion de la Réserve Naturelle Régionale de l'Étang de Haute-Jarrie, Vu les délibérations concordantes des conseils municipaux des communes membres du SIGREDA approuvant l'exercice de la compétence « gestion de la réserve naturelle régionale de l'étang de Haute-Jarrie par le SIGREDA ».

Le Maire demande au conseil municipal: D'approuver l'arrêt de la gestion par la commune, D'autoriser la passation de la gestion au SIGREDA.

LE DÉNEIGEMENT EN PRATIQUE

DU 15 NOVEMBRE AU 15 MARS, DES ÉQUIPES D'ASTREINTE (LE SERVICE TECHNIQUE, UNE ENTREPRISE EXTÉRIEURE) SONT CONSTITUÉES ET SE RELAIENT 7 JOURS SUR 7 POUR DÉNEIGER RAPIDEMENT LES ROUTES EN CAS DE CHUTE DE NEIGE.

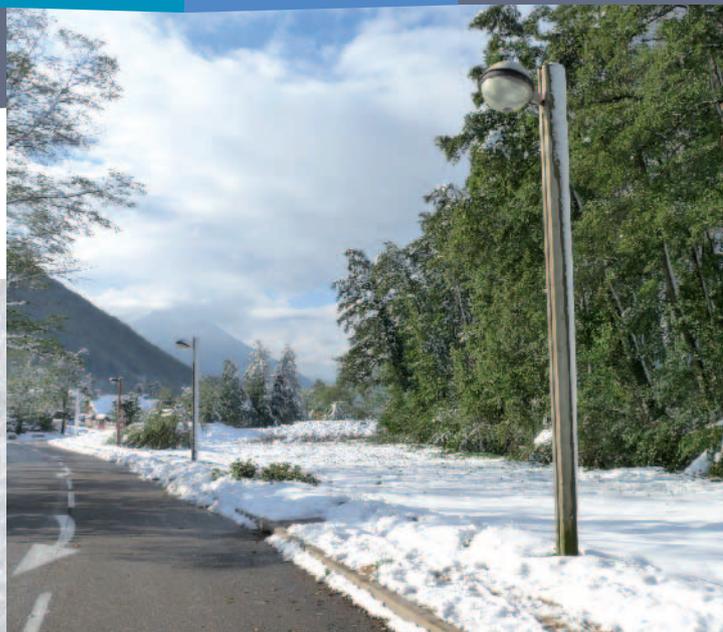
Avec plus de 27 km de routes, le personnel fait son possible pour vous permettre de vous déplacer dans de bonnes conditions. Mais toutes les routes ne peuvent pas être rendues praticables en même temps ! Pour votre sécurité, équipez votre véhicule de pneus hiver et limitez vos déplacements au strict nécessaire en cas de neige abondante.

PRIORITÉ AUX AXES PRINCIPAUX

Un plan de déneigement définit les routes à déneiger selon différents niveaux de priorité. Les routes à fort trafic sont traitées en premier : par exemple, la place de la Gare, la route de l'Hormet ou du Pontenin. Les axes secondaires sont dégagés dans un second temps.

À NOTER

→ LA RD 112, AXE IMPORTANT QUI TRAVERSE LA COMMUNE DE BAS EN HAUT, EST DÉNEIGÉE PAR LES SERVICES DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE SELON LEURS PROPRES PRIORITÉS.



À SAVOIR

Derrière la lame du chasse-neige, un mélange de sel et de saumure est dispersé sur les routes. Sa teneur en sel est limitée au maximum pour respecter l'environnement tout en conservant un produit efficace pour déneiger.

L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Les abords des écoles sont déneigés en même temps que les routes prioritaires. Si nécessaire, des corridors de circulation sont créés sur les axes piétonniers les plus fréquentés ou pour accéder aux équipements recevant du public, ainsi que dans les cours d'école.

LES VOIES PRIVÉES

La mairie a décidé de contractualiser avec les syndicats de copropriétés pour déneiger gratuitement dans les lotissements, alors qu'il s'agit du domaine privé. Ces interventions sont prévues une fois l'ensemble des routes communales dégagées. Toutefois les voies privées où la circulation est trop contrainte ne pourront pas être déneigées (aire de retournement trop courte ou absente pour les engins, véhicules mal stationnés, largeur de rue insuffisante...).

N'oubliez pas



Selon la jurisprudence complétée par un arrêté municipal, le déneigement des abords des propriétés privées (trottoirs, commerces, allées d'accès...) relève de la responsabilité de leurs occupants.

Les agents étant fortement mobilisés sur le réseau routier très étendu de la commune, l'intervention sur les trottoirs est souvent réalisée dans un second temps.

À NOTER

→ APRÈS DE NOMBREUSES ANNÉES AU SERVICE DE LA MAIRIE, JEAN-LOUIS BESSON A SOUHAITÉ ARRÊTER SON ACTIVITÉ DE DÉNEIGEMENT ET DE DÉSHÉRBAGE. AINSI UNE NOUVELLE ENTREPRISE, LA SOCIÉTÉ REVOL, VIENT LE REMPLACER À PARTIR DE L'AUTOMNE.